



Programme de travail 2026 du CCRE

75 ans d'engagement local pour l'Europe

Traduction de courtoisie de l'anglais vers le français réalisée à l'aide de l'intelligence artificielle



Table des matières

1. Introduction	2
2. Objectifs	3
3. Priorités thématiques.....	5
3.1 Climat	6
3.1.1 Priorités et objectifs.....	6
3.1.2 Activités	7
3.1.3 Dates clés pour 2026	11
3.2 Cohésion.....	12
3.2.1 Priorités et objectifs.....	12
3.2.2 Activités	13
3.2.3 Dates clés pour 2026	15
3.3 Emploi	15
3.3.1 Priorités et objectifs.....	15
3.3.2 Activités	16
3.3.3 Dates clés pour 2026	18
3.4 Société	19
3.4.1 Priorités et objectifs.....	19
3.4.2 Activités	21
3.4.3 Dates clés pour 2026	26

1. Introduction

L'Europe est confrontée à une convergence de défis critiques qui menacent directement la stabilité de ses démocraties et sapent sa capacité à rester un leader géopolitique crédible et une référence mondiale en matière d'économie durable et verte.

Les signes d'érosion de l'architecture démocratique européenne se multiplient, mettant en péril les valeurs fondamentales sur lesquelles l'Europe moderne a été construite. Sortant des ravages de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a réaffirmé son engagement en faveur de la décentralisation, de la démocratie et des droits humains — des principes qui doivent aujourd'hui être défendus plus que jamais.

Dans le même temps, la poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'instabilité géopolitique croissante, les urgences climatiques et environnementales, les changements démographiques, l'aggravation des inégalités et l'accélération de la transformation numérique sont en train de redessiner le paysage politique, économique et social de l'Europe. Ces évolutions exercent une pression croissante sur les gouvernements locaux et régionaux, qui restent en première ligne pour la gestion des crises, la prestation des services publics, la résilience démocratique et la mise en œuvre des transitions verte et numérique de l'Europe. Alors que l'Union européenne se trouve aujourd'hui dans une phase décisive marquée par les négociations sur le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) et un nouveau cycle d'initiatives législatives, la dimension territoriale de l'élaboration des politiques européennes revêt plus d'importance que jamais.

Dans ce contexte, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) défend activement les collectivités locales et régionales en tant qu'acteurs démocratiques indispensables et partenaires stratégiques qui façonnent l'avenir de l'Europe. En étroite collaboration avec ses associations membres et ses partenaires européens et internationaux, le CCRE plaide pour une meilleure reconnaissance du rôle des villes et des régions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes, tout en préservant l'autonomie locale, la gouvernance à plusieurs niveaux et la cohésion territoriale.

L'année 2026 marque également une étape historique, puisque le CCRE célèbre son [75^e anniversaire](#). Depuis sa création en 1951, le CCRE a contribué à renforcer la démocratie locale, l'intégration européenne, la décentralisation et la coopération territoriale à travers le continent. Cet anniversaire sera célébré tout au long de l'année et mis à l'honneur lors des deux sommets des dirigeants du CCRE en juin et en décembre, qui réuniront des dirigeants politiques, des associations membres et des partenaires institutionnels pour réfléchir à l'avenir de l'Europe et au rôle des collectivités territoriales dans la réponse aux défis à venir. Des initiatives spécifiques, notamment la série d'entretiens « *Les voix de nos 75 ans d'histoire* » et un site web spécial anniversaire, mettront en avant l'héritage du CCRE et son importance toujours d'actualité dans la construction d'une Europe démocratique, inclusive et durable. À travers la campagne « *Local Heroes* », une série d'entretiens personnels avec des dirigeants locaux travaillant sur le terrain, le CCRE démontrera également que l'Europe n'est pas un concept lointain, mais quelque chose que les citoyens vivent au quotidien grâce aux actions des dirigeants locaux qui construisent l'Europe à partir de la base. Parmi les dirigeants locaux mis à l'honneur figureront, entre autres, [Eider Inuntziaga \(Bilbao\)](#), [Fabien Pérez \(Marseille\)](#) ou [Emil Boc \(Cluj-Napoca\)](#).

En 2026, alors que l'Europe entre dans une nouvelle ère politique et géopolitique, le CCRE réaffirme son engagement à faire en sorte que les collectivités territoriales restent au cœur d'une Europe démocratique, solidaire, résiliente et durable, capable de relever collectivement les défis actuels.

2. Objectifs

I) Renforcer le rôle du CCRE en tant que leader en matière de politiques territoriales

En 2026, le CCRE continue de renforcer son rôle de porte-parole de premier plan en matière de politiques territoriales, en collaborant avec les institutions européennes et internationales afin de générer un impact à long terme aux niveaux européen et mondial. Le CCRE s'efforce de rapprocher les collectivités locales et régionales des décideurs, en veillant à ce qu'elles soient reconnues comme des partenaires clés dans l'élaboration de la législation et des politiques, et en préservant leur autonomie et leurs compétences.

Les collectivités locales et régionales jouent un rôle central dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au niveau local. Le CCRE les aide à accéder à des politiques et à des cadres de financement cohérents pour relever les grands défis, notamment la décarbonisation et la construction de sociétés inclusives et justes.

Les porte-parole du CCRE, renouvelés en décembre 2025 pour un mandat de trois ans, agissent en tant qu'ambassadeurs politiques, contribuant à l'élaboration de positions communes, assurant la visibilité du CCRE à travers des événements et les médias, et faisant le lien entre les réalités locales et les processus décisionnels européens. Les porte-parole sont désormais pleinement intégrés dans les communications du CCRE, notamment sur les réseaux sociaux, dans les vidéos, les tribunes libres, les événements et les podcasts, agissant comme des voix visibles et crédibles dans leurs domaines politiques. Depuis début 2026, les actions politiques et de plaidoyer ont déjà mobilisé plus de 15 porte-parole. En étroite collaboration avec les associations membres et nos groupes d'experts, le CCRE veille à ce que l'impact reste au cœur de toutes les activités.

II) Renforcement des capacités, partage des connaissances et partenariats avec les associations membres

En 2026, le CCRE continue d'étendre ses activités de projets et de programmes afin de générer des connaissances fondées sur des données et de forger des alliances qui soutiennent notre travail de plaidoyer, tout en mettant en œuvre des initiatives de partage des connaissances telles que des échanges entre pairs, des ateliers et des sessions d'information dans divers domaines politiques.

Le CCRE collabore avec les associations membres et d'autres organisations partenaires pour tirer parti des données, des outils et des dialogues politiques. Cela aide les collectivités locales et régionales à concevoir et à mettre en œuvre des solutions aux défis actuels et à venir. En outre, le CCRE soutient les activités des municipalités ukrainiennes par le biais de jumelages et de coopérations entre villes avec des homologues européens, facilités par le Centre de partenariat européen en tant que structure de soutien à la communauté « Bridges of Trust ».

Les activités de jumelages ont également été renforcées après le lancement de la [plateforme de mise en relation du CCRE](#) en 2024. Avec plus de 700 utilisateurs enregistrés – un nombre qui ne cesse de croître –, le CCRE donne un nouvel élan au développement de partenariats, tout en partageant régulièrement des informations sur les possibilités de financement et les approches en matière de création de partenariats.

III) Renforcer le leadership local à travers l'Europe

Le CCRE continuera à renforcer le capital humain au niveau territorial, en veillant à ce que les élus locaux et régionaux soient mieux soutenus pour relever des défis complexes et plus visibles aux niveaux européen et international. Cela implique de renforcer leurs capacités de leadership et de

leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires dans un contexte en constante évolution et exigeant.

À cette fin, le CCRE travaillera en étroite collaboration avec ses associations membres et ses partenaires pour concevoir et proposer des opportunités ciblées d'apprentissage, de formation et d'échange. S'appuyant sur des approches éprouvées (notamment la [Local Leaders Climate Academy](#) dans le cadre de PLATFORMA), le CCRE continuera à promouvoir l'apprentissage entre pairs, l'échange de politiques et des formats de renforcement des capacités pratiques et fondés sur l'expérience.

Une attention particulière restera accordée à l'égalité des genres et à la démocratie locale. Le 20^e anniversaire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale offre une occasion unique de renforcer les engagements dans ce domaine. Parallèlement, [l'Observatoire européen pour la démocratie au niveau local \(ODELL\)](#) renforcera notre travail sur la résilience démocratique en analysant les défis auxquels sont confrontés les élus locaux et en contribuant à des solutions qui protègent et renforcent une gouvernance locale ouverte et inclusive.

IV) Renforcer les talents et l'expertise en matière de gouvernance des gouvernements locaux et régionaux

Le CCRE continuera à se positionner, ainsi que ses associations membres, comme une destination attractive pour les professionnels du domaine de la gouvernance locale et régionale, et comme une organisation de référence pour les jeunes professionnels et les étudiants souhaitant faire carrière dans ce domaine.

Alors que les défis démographiques en Europe s'aggravent et que la concurrence pour attirer de nouveaux talents s'intensifie, il est de plus en plus important pour le CCRE et les associations nationales de promouvoir les carrières dans les collectivités locales – en particulier dans le domaine de la coopération européenne et internationale – comme étant attrayantes, enrichissantes et porteuses d'impact. La qualité de la démocratie locale à l'avenir dépendra non seulement des dirigeants élus, mais aussi des compétences, de la motivation et de la diversité des personnes travaillant sur les affaires européennes et internationales au sein des collectivités locales et régionales et de leurs associations.

Dans ce contexte, le CCRE continuera à travailler avec des partenaires tels que CGLU et Eurocities pour renforcer la coopération avec les universités, les réseaux universitaires et les instituts de recherche. Grâce à des initiatives telles que le [Talent Hub for Cities and Regions](#), le CCRE soutiendra le développement d'une nouvelle génération de professionnels dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour agir efficacement au sein des municipalités, des régions et des associations nationales. Cela renforcera le rôle du CCRE en tant qu'organisation de premier plan dans la gouvernance locale en consolidant les viviers de talents et l'expertise professionnelle.

3. Priorités thématiques

Les priorités thématiques du CCRE sont définies comme les objectifs d'impact du CCRE :

- **Climat** : accélérer la transformation des territoires pour atteindre les objectifs de zéro émission nette, protéger la biodiversité et s'adapter aux défis du changement climatique.
- **Cohésion** : favoriser la cohésion territoriale et renforcer les approches systémiques susceptibles de briser les cloisonnements entre zones urbaines et rurales.
- **Emploi** : réduire la fracture numérique et faire des collectivités locales et régionales un moteur de l'emploi et de la transformation numérique.
- **Société** : construire des sociétés inclusives, démocratiques et dignes de confiance, exemptes d'inégalités et de discrimination.

Pour chacune de ces priorités thématiques, le CCRE défend les intérêts des collectivités locales et régionales sur des questions clés, notamment l'avenir de la politique de cohésion, le budget de l'UE pour la période 2028-2034, la mise en œuvre de la législation relative au Pacte vert, la négociation de la législation relative au Pacte pour une industrie propre, ainsi que la promotion de l'égalité et de la démocratie et l'accélération de la mise en œuvre des ODD au niveau local.

Dans ce contexte, la [campagne sur le budget de l'UE](#) est lancée afin de démontrer la force et la crédibilité du CCRE dans son action de plaider sur l'un des enjeux les plus cruciaux pour l'avenir de l'Europe. Compte tenu de l'état d'avancement des négociations en 2026, la campagne s'attachera principalement à mettre en avant la capacité du CCRE à mener des actions de plaidoyer à tous les niveaux de gouvernance – de Bruxelles, via le Secrétariat du CCRE, jusqu'aux capitales nationales de tous les États membres – grâce à la force de nos associations membres pour promouvoir une position commune sur le budget de l'UE au niveau national, comme l'illustrent des exemples tels que [l'IPO \(Pays-Bas\)](#) et [l'Union des villes et communes de la République tchèque](#). Elle sensibilisera également le public à l'importance du budget de l'UE, notamment par le biais de formats tels que [l'épisode du podcast « Call Simone »](#), et donnera de la visibilité à des actions de plaidoyer très ciblées à Bruxelles, notamment des réunions et des événements promouvant les priorités du CCRE dans le débat sur le budget de l'UE.

Le CCRE aborde également d'autres priorités croissantes pour nos membres, telles que le logement abordable, inclusif et durable, la préparation et la sécurité globale, ainsi que la démographie. Dans ce contexte, l'organisation élabore des analyses politiques, des réactions, des déclarations ou de nouvelles positions communes sur des questions telles que l'eau, les services publics et les marchés publics, les autorisations, l'économie circulaire, l'agenda énergétique post-2030 et une vision du CCRE pour le développement territorial européen.

Suite au récent renouvellement du mandat de ses porte-parole et en réponse au nombre croissant d'initiatives de l'UE dans des domaines politiques clés, le CCRE organise des réunions politiques de haut niveau entre ses dirigeants politiques et les représentants des institutions européennes, parallèlement à des échanges techniques ciblés. L'organisation renforcera encore son engagement auprès des institutions internationales, tout en promouvant et en défendant activement ses priorités politiques sur les principales plateformes et lors des événements mondiaux (par exemple, la CSW, le WUF, le HLPF, le Conseil de l'Europe).

Le CCRE contribue également aux efforts conjoints de plaidoyer coordonnés par Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le Groupe de travail mondial des gouvernements locaux et régionaux (GTF), notamment à travers des initiatives phares telles que les « [100 jours du multilatéralisme](#) », tout en faisant progresser la localisation des ODD et la gouvernance locale inclusive au niveau mondial.

3.1 Climat

Accélérer la transformation des territoires pour atteindre les objectifs de zéro émission nette, protéger la biodiversité et s'adapter aux défis du changement climatique.

3.1.1 Priorités et objectifs

Climat et énergie

L'année 2026 s'annonce comme un autre moment charnière pour la législation en matière de climat et d'énergie au niveau de l'UE. Le CCRE suit de près les initiatives législatives et non législatives à venir, les révisions de politiques et les tendances émergentes, tout en plaidant pour la mise en œuvre de la législation européenne existante en matière de climat et d'énergie. Cela inclut des textes législatifs clés faisant partie du paquet « Fit for 55 » (notamment la RED III, l'EED, l'EPBD et le SEQUE-UE), dont certains feront l'objet d'une révision en vue d'un cadre post-2030. Dans le cadre du Pacte pour une industrie propre, de nouvelles législations et stratégies telles que celles relatives à l'énergie et au logement abordables, aux réseaux, à la gouvernance et plus encore sont suivies de près. Le cas échéant, le CCRE plaide en faveur d'une forte intégration de la perspective des gouvernements locaux et régionaux.

Les efforts conjoints avec d'autres parties prenantes et réseaux via l'Alliance locale¹ permettront l'échange de connaissances et la promotion d'un message commun, afin de faire entendre la voix des collectivités locales et régionales auprès des institutions de l'UE. Dans le cadre de l'Agenda urbain, de la gouvernance à plusieurs niveaux et de la collaboration multipartite, le CCRE poursuivra son engagement en faveur de la décarbonisation des bâtiments – les plans locaux de chauffage et de refroidissement contribuant à son travail pour de meilleures lois, un meilleur financement et un meilleur partage des connaissances.

Localisation des objectifs des Nations unies en matière d'environnement et de durabilité

Le CCRE continuera à défendre le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses ODD, à un moment où seuls 35 % des objectifs sont en bonne voie. En collaboration avec ses partenaires internationaux, le CCRE encouragera l'action locale face aux défis mondiaux et publiera son 9^e rapport annuel, intitulé « *Les territoires européens localisent les ODD : les villes au cœur de la mise en œuvre* », qui sera présenté lors du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable en juillet 2026.

En amont de la COP31 en Turquie, où les pays présenteront leurs nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN), le CCRE et PLATFORMA renforceront leur plaidoyer pour garantir que les gouvernements infranationaux soient pleinement impliqués dans la prise de décision en matière de climat. Ils organiseront une deuxième « European Town Hall COP », s'appuyant sur le succès de l'édition 2025 pour favoriser un dialogue sur le climat mené par les communautés et des partenariats à plusieurs niveaux.

L'Académie des dirigeants locaux pour le climat 2026, intitulée « *Co-créez l'action climatique : un leadership axé sur la justice pour les gouvernements locaux et régionaux* », promouvra un leadership climatique inclusif axé sur l'équité, la participation et la citoyenneté mondiale, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux communautés marginalisées.

Économie circulaire et déchets

Dans le domaine de l'économie circulaire, le CCRE s'attachera à influencer la préparation et les négociations relatives à la future loi sur l'économie circulaire attendue en 2026. S'appuyant sur son travail de longue date en matière de gestion des déchets et de responsabilité élargie des producteurs (REP), le CCRE plaidera pour une meilleure reconnaissance du rôle et des capacités des municipalités dans la réalisation des objectifs de l'économie circulaire. Les activités comprendront la préparation d'une déclaration de principe du CCRE, ainsi que des actions de plaidoyer ciblées auprès de la Commission européenne, des députés européens et des parties prenantes. Une attention particulière sera accordée à la mise en œuvre des systèmes de REP, au financement des services municipaux de gestion des déchets et aux implications pratiques de la future législation européenne pour les collectivités locales.

Eau

La résilience dans le domaine de l'eau restera une priorité majeure en 2026. Le CCRE continuera de plaider en faveur de systèmes de gestion de l'eau durables et soumis à un contrôle public, tout en promouvant le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la législation européenne sur l'eau et des stratégies de résilience. Une attention particulière sera accordée à la révision de la directive-cadre sur l'eau, à la mise en œuvre de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduelles et à la promotion de solutions de financement innovantes pour les infrastructures hydrauliques (notamment dans le cadre du partenariat thématique sur les villes sensibles à l'eau de l'Agenda urbain). Le CCRE renforcera également sa coopération avec des partenaires externes tels qu'Aqua Publica Europe, Eureau et d'autres parties prenantes du secteur de l'eau.

Mobilité

Dans le domaine de la mobilité, le CCRE continuera à promouvoir le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la transition vers la mobilité durable. Les efforts de plaidoyer se concentreront sur la mise en œuvre du règlement RTE-T, l'élaboration d'exigences de reporting réalistes pour les indicateurs de mobilité urbaine durable et l'obtention d'un financement européen adéquat pour les nœuds urbains dans le prochain CFP et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Le CCRE suivra également les initiatives européennes à venir ayant une incidence sur les systèmes de mobilité locaux, notamment la révision du règlement sur les infrastructures pour les carburants alternatifs et les mesures relatives aux services de mobilité numérique multimodale et à la billetterie.

3.1.2 Activités

Politique et plaidoyer

- Plaidoyer en faveur de la révision et de la mise en œuvre de la législation européenne sur l'eau, notamment la directive-cadre sur l'eau et la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduelles.
- Contribution à la mise en œuvre du règlement sur la restauration de la nature et aux discussions sur les objectifs post-2030 pour les écosystèmes urbains.
- Plaidoyer en faveur de la préparation et des négociations de la loi sur l'économie circulaire.
- Poursuite du plaidoyer en faveur de la mobilité urbaine durable, y compris la mise en œuvre du règlement RTE-T, les obligations de déclaration pour les nœuds urbains et les indicateurs de mobilité urbaine durable.
- Plaidoyer en faveur d'un financement européen adéquat pour les nœuds urbains dans le cadre du prochain mécanisme pour l'interconnexion en Europe.
- Suivi et plaidoyer concernant les prochaines initiatives de l'UE en matière de mobilité, notamment la révision du règlement sur les infrastructures pour les carburants alternatifs et le paquet « Transport de passagers ». Plaidoyer et analyse des procédures d'autorisation liées

aux évaluations environnementales, aux réseaux, aux énergies renouvelables et aux projets connexes.

- Suivi et plaidoyer concernant la stratégie de l'UE en matière de chauffage et de refroidissement et le plan d'action pour l'électrification
- Suivi et plaidoyer concernant le futur cadre énergétique de l'UE et la révision du règlement sur la gouvernance, avec une approche renforcée de la gouvernance à plusieurs niveaux.
- Poursuite du plaidoyer en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la résilience, en tenant compte des besoins territoriaux et des préoccupations locales.
- Organisation de dialogues politiques, d'échanges de vues et d'actions de sensibilisation ciblées avec les institutions de l'UE, les membres et les parties prenantes afin de renforcer la perspective des gouvernements locaux et régionaux dans les politiques relatives à l'énergie, au climat, à l'environnement, à l'économie circulaire et à la mobilité.

Les activités politiques et de plaidoyer susmentionnées sont pleinement soutenues par les groupes d'experts suivants :

- Climat et énergie. Président : Andreas Hagnell (SALAR) ; contact CCRE : Leonie Kuhlmann
- Environnement. Président : Ulrich Fikar (DST) ; contact CCRE : Axelle Griffon
- Déchets et économie circulaire. Présidente : Marianne Haugland (nommée par KS) ; contact CCRE : Axelle Griffon.
- Mobilité. Président : Caspar Sluiter (VNG) ; contact CCRE : Axelle Griffon.
- Groupe de travail PLATFORMA sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) : Contact PLATFORMA : Eva Baños de Guisasola.

Projets

Convention des maires pour le climat et l'énergie en Europe (CoM Europe)

La Convention des maires pour le climat et l'énergie de l'UE (CoM Europe), lancée en 2008 par la Commission européenne, est le plus grand mouvement local en faveur de l'action pour le climat et l'énergie en Europe. Il rassemble plus de 11 000 villes signataires de toutes tailles et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de plus de 8 000 plans d'action pour l'énergie durable et le climat (SECAP), contribuant ainsi à un avenir durable, résilient et inclusif pour les citoyens européens.

Activités politiques et de plaidoyer : En 2026, le CCRE organisera la cérémonie annuelle de la Convention des maires en octobre à Bruxelles, réunissant des maires, des représentants municipaux, des commissaires européens et des parties prenantes clés afin de donner une grande visibilité aux actions locales en faveur du climat et de l'énergie. Une réunion du Conseil politique de la Convention aura également lieu à cette période afin de mettre en avant et de discuter des principaux défis et besoins locaux avec les décideurs de l'UE. Le CCRE continuera également à diriger l'approche nationale de la Convention des maires, en assurant la coordination avec les partenaires nationaux et en contribuant au dialogue politique de l'UE sur le climat, l'énergie et la résilience.

Activités de partage des connaissances : le CCRE organisera des activités de partage des connaissances à l'intention des coordinateurs et des soutiens de la Convention (22 associations membres du CCRE agissant en tant que soutiens de la Convention des maires). Ces activités comprendront un atelier annuel des coordinateurs et des soutiens de la Convention, la réunion annuelle de coordination des partenaires nationaux et l'enquête annuelle auprès des coordinateurs et des soutiens. Le CCRE mènera également des activités ciblées de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention des autorités locales et régionales, notamment des ateliers et des formats d'apprentissage entre pairs.

SUN4Ukraine (Réseau urbain durable « zéro émission nette » pour l'Ukraine)

SUN4Ukraine est un projet d'une durée de quatre ans visant à associer les villes ukrainiennes aux villes participant à la Mission de l'UE pour des villes intelligentes et neutres en carbone.

Activités politiques et de plaidoyer : S'appuyant sur le dialogue politique à plusieurs niveaux organisé avec succès en 2025 en étroite coopération avec l'Association des villes ukrainiennes, le projet continuera à renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux et l'alignement des politiques. Cela inclura le soutien aux 12 villes ukrainiennes sélectionnées dans l'élaboration de plans de neutralité climatique et leur intégration dans les stratégies de reconstruction, ainsi que la facilitation de dialogues à plusieurs niveaux sur le climat et l'énergie et la contribution à des recommandations politiques. Dans ce cadre, le CCRE coordonne les volets du projet relatifs à la gouvernance à plusieurs niveaux, aux politiques et aux partenariats.

Activités de partage des connaissances : en 2026, l'accent sera mis sur le programme de partenariat, qui mettra en relation 12 villes ukrainiennes avec 12 villes issues de la mission de l'UE pour des villes climatiquement neutres et intelligentes, et favorisera les échanges entre pairs à travers 38 sessions en ligne et 12 visites d'étude. Le CCRE mettra en œuvre un programme de renforcement des capacités sur mesure pour 3 villes jumelées, qui se poursuivra jusqu'en 2027.

Forum européen pour la promotion des comportements favorisant l'efficacité énergétique

Le Forum sur les comportements énergétiques est une initiative financée par la Commission européenne qui aide les autorités locales et régionales à intégrer les connaissances comportementales dans les interventions en matière d'efficacité énergétique grâce à une plateforme numérique dédiée et à des activités d'apprentissage structurées.

Activités de partage des connaissances : 2026 étant la dernière année complète du projet, le CCRE se concentrera sur la mise en œuvre et la conclusion du programme de formation approfondie du Forum sur les comportements énergétiques, axé sur l'efficacité énergétique et le changement de comportement à l'intention des acteurs locaux et régionaux. Cela inclut l'achèvement du cycle 2, qui se déroulera de mai à octobre 2026, avec six sessions en ligne animées et un événement de clôture en présentiel. Parallèlement, le CCRE soutiendra l'échange de connaissances au sein de la communauté de l'Energy Behaviour Forum en coordonnant des réunions de mise en réseau des partenaires et en participant à des événements clés d'apprentissage et de diffusion, notamment la Semaine européenne de l'énergie durable.

FOSTER - Solutions tournées vers l'avenir pour la résilience environnementale

FOSTER (Future Oriented Solutions Towards Environmental Resilience) est un projet de deux ans financé dans le cadre du programme CERV, visant à renforcer la capacité des gouvernements locaux et régionaux à mettre en œuvre des approches de gouvernance participative et multipartite fondées sur la prospective et la planification stratégique, en impliquant les organisations de la société civile, les ONG, les citoyens et les associations locales.

Activités de partage des connaissances : le projet s'achevant en octobre 2026, les activités restantes se concentreront sur le partage des méthodes, des expériences et des résultats. Elles comprendront un atelier international avec des tables rondes, une conférence en ligne présentant la méthodologie du projet et son application aux défis locaux et à l'élaboration participative des politiques, ainsi qu'une conférence finale visant à diffuser les résultats du projet et à mettre en avant ses principales réalisations.

Plateforme de mise en œuvre de la mission de l'UE pour l'adaptation au changement climatique

La plateforme de mise en œuvre de la mission constitue la plaque tournante qui aide les collectivités territoriales européennes à développer des pistes d'action pour la résilience climatique. Elle soutient la Mission de l'UE sur l'adaptation au changement climatique en gérant la communauté de la mission, qui compte environ 350 signataires, en diffusant les enseignements tirés des projets financés par la Mission de l'UE et en fournissant des conseils sur le financement, les ressources financières et l'engagement des citoyens et des parties prenantes.

Activités politiques et de plaidoyer : depuis qu'il a rejoint la deuxième phase du projet en janvier 2026, le CCRE contribue à la coordination stratégique et à la visibilité de la Mission de l'UE sur l'adaptation. Cela comprend le renforcement du réseau de multiplicateurs, le maintien d'une liaison régulière et l'amélioration de l'alignement avec d'autres initiatives clés de l'UE, ainsi que la contribution aux activités de communication du projet afin de renforcer le rôle des collectivités territoriales dans les politiques d'adaptation au changement climatique de l'UE.

Activités de partage des connaissances : le CCRE soutient le partage des connaissances au sein de la communauté de la mission en gérant le service d'assistance de la plateforme de mise en œuvre de la mission de manière continue et en organisant des activités de renforcement des capacités pour les collectivités locales et régionales. Ces activités facilitent les échanges entre pairs, la diffusion des enseignements tirés des projets financés par la mission de l'UE et la fourniture de conseils pratiques sur l'accès au financement, ainsi que sur l'engagement des citoyens et des parties prenantes.

Propositions soumises ou en cours de soumission :

Stress climatique, santé publique et résilience des communautés (CLIH4RES)

CLIH4RES est une proposition Horizon Europe menée par l'université de Séville, au sein d'un consortium composé de 21 autres partenaires issus de toute l'Europe, dont le CCRE. Le projet vise à s'appuyer sur les travaux développés dans le cadre de la dernière édition du rapport TERRI du CCRE et se concentre sur l'amélioration de la compréhension, les politiques et l'anticipation des impacts sanitaires liés au climat, en mettant l'accent sur la qualité de l'air et les services publics sensibles au climat. La proposition a été soumise et, si elle est sélectionnée pour bénéficier d'une subvention, le projet aura une durée de 48 mois. Le rôle du CCRE dans le projet consistera principalement à servir de réseau multiplicateur, en mettant l'accent sur la diffusion des connaissances et des outils produits dans le cadre du projet, et en offrant des possibilités d'engagement aux collectivités locales et régionales intéressées à travers l'Europe.

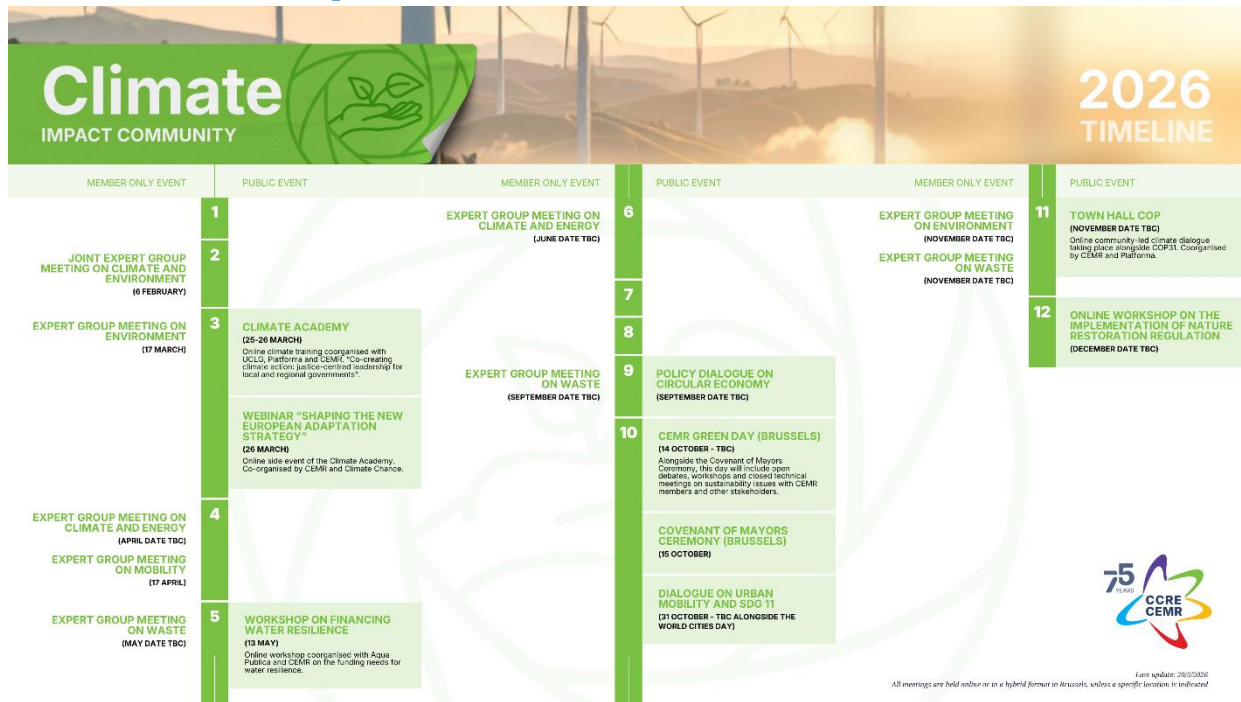
Populations et systèmes de santé résilients au changement climatique, préparés et neutres en carbone (CLEANCARE)

CLEANCARE est une proposition Horizon Europe soumise et dirigée par l'Université de Valence, au sein d'un consortium composé de 17 autres partenaires issus de toute l'Europe, dont le CCRE. Le projet vise à soutenir les collectivités locales et régionales grâce à un système d'aide à la décision fondé sur les données afin d'anticiper les enjeux liés au climat, en intégrant les risques climatiques, la vulnérabilité sociale, l'accessibilité et l'empreinte carbone dans des trajectoires spécifiques au contexte, co-conçues dans des laboratoires vivants locaux. Le projet vise à fournir des outils concrets et des orientations politiques pour renforcer la résilience des systèmes de santé et faire progresser la décarbonisation au niveau territorial. S'il est sélectionné pour bénéficier d'une subvention, le projet aura une durée de 48 mois. Le rôle du CCRE dans le projet consistera principalement à servir de réseau multiplicateur, en se concentrant sur la diffusion des connaissances et des outils produits

dans le cadre du projet, et en offrant des possibilités d'engagement aux collectivités locales et régionales intéressées à travers l'Europe.

3.1.3 Dates clés pour 2026

Activités menées par le CCRE



Vous pouvez toujours consulter la dernière version de ce calendrier [ici](#).

Autres événements pertinents

- T2-T4 : Sessions de formation sur l'efficacité énergétique et le changement de comportement à l'intention des acteurs locaux et régionaux.
- T4 : Conférence publique finale pour diffuser les résultats du projet FOSTER
- T4 : Forum annuel de la mission de l'UE sur l'adaptation au changement climatique, T4
- T4 : Cadre intégré d'adaptation et de résilience
- 3-4 juin : Semaine verte de l'UE
- 8 juin : Réunion annuelle de coordination des partenaires nationaux du Pacte (en ligne)
- 10 juin : Publication de la stratégie en matière de chauffage et de refroidissement dans le cadre du plan d'action pour l'électrification
- 9-11 juin : Semaine de l'énergie durable de l'Union européenne
- Du 18 septembre au 1^{er} octobre : Journées « Connecting Europe »
- 12-14 octobre : Semaine européenne des régions et des villes
- 14 octobre : Réunion du Conseil politique de la Convention des maires pour l'Europe

3.2 Cohésion

Favoriser la cohésion territoriale et renforcer les approches systémiques susceptibles de briser les cloisonnements entre zones urbaines et rurales.

3.2.1 Priorités et objectifs

Cadre Financier Pluriannuel (CFP) et politique de cohésion

Cette année est décisive pour les négociations interinstitutionnelles sur le prochain budget de l'UE après 2027. La proposition présentée par la Commission européenne en 2025 devrait avoir un impact considérable sur les politiques et les fonds clés de l'UE dont dépendent plusieurs collectivités territoriales, et en particulier sur la politique de cohésion de l'UE, qui risque de voir son budget réduit, d'être mise en concurrence avec la politique agricole commune, et de subir des changements potentiels dans la manière dont les États membres gèrent et mettent en œuvre les fonds en partenariat avec les collectivités territoriales. En 2026, le CCRE s'appuiera sur [sa prise de position relative au CFP](#) et sur [ses recommandations d'amendements](#) au règlement sur les plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) pour prendre contact avec les députés européens impliqués dans les négociations sur le CFP et les règlements relatifs aux fonds concernés, ainsi que pour favoriser un échange avec les États membres par l'intermédiaire des membres du CCRE et des représentations permanentes à Bruxelles.

Développement territorial, urbain et rural

Dans le prolongement des récentes stratégies territoriales publiées par la Commission européenne en 2025 (ou à venir en 2026) : l'Agenda de l'UE pour les villes, les régions frontalières orientales de l'UE, les zones insulaires et côtières, ainsi que la stratégie sur le droit de séjour (4^e trimestre 2026) ; et en prévision de la révision de [l'Agenda territorial](#) intergouvernemental [2030](#) (dont le lancement est prévu en 2027), le CCRE s'appuiera sur les discussions du Sommet des dirigeants de Malte de décembre 2025 pour élaborer une vision territoriale intégrée pour l'Europe, dans le but de décroquer le développement territorial, et recommande à la Commission européenne et aux États membres d'adopter une approche territorialisée et polycentrique du développement territorial européen. Le CCRE continue de participer activement aux forums intergouvernementaux sur le développement territorial et les questions urbaines, en contribuant à plusieurs partenariats thématiques de l'Agenda urbain pour l'UE (villes sensibles à l'eau ; villes de l'égalité ; décarbonisation des bâtiments ; marchés publics) et contribuera à la célébration du 10^e anniversaire du Pacte d'Amsterdam (création de l'Agenda urbain pour l'UE).

Finances locales

En 2026, les travaux sur les finances locales seront étroitement liés au nouveau volet consacré au logement (voir ci-dessous), car ils se concentreront sur l'exploration des liens entre les finances des collectivités territoriales (recettes et dépenses) et les politiques de logement. S'appuyant sur une enquête ciblée menée auprès du groupe d'experts du CCRE sur les finances locales et sur les résultats d'un webinaire dédié, le CCRE publiera un document d'analyse intitulé « *Finances locales et logement : naviguer entre les intersections* ».

Logement abordable, durable et inclusif

À la suite du lancement d'un nouveau volet de travail du CCRE sur le logement à la fin de l'année dernière, le groupe de travail nouvellement créé a élaboré, début 2026, la toute première prise de position du CCRE intitulée « [Un plan local pour le logement](#) ». Le CCRE s'appuiera donc sur ses messages de plaidoyer pour faire pression sur les institutions de l'UE en vue de la loi sur le logement

abordable (prévue pour fin 2026), ainsi que de l'initiative sur les locations de courte durée. Le CCRE participera également aux réunions de l'Alliance pour le logement de la Commission européenne et y apportera sa contribution.

Un webinaire sur le lien entre les finances locales et la crise du logement sera organisé en juin afin de discuter de la manière dont les systèmes de financement locaux affectent l'accessibilité financière et l'investissement dans le logement, et de la manière dont les outils fiscaux peuvent mieux soutenir des politiques de logement inclusives et durables.

En outre, la publication phare du CCRE intitulée « Gouvernance territoriale, pouvoirs et réformes » (TERRI) mettra cette année l'accent sur les compétences et les responsabilités des collectivités locales et régionales en matière de logement.

Services publics

Cette année, le CCRE concentrera ses activités sur les services publics dans le cadre de la révision des directives sur les marchés publics. Le groupe d'experts sur les services publics élabore actuellement une prise de position actualisée sur les marchés publics, qui devrait être adoptée avant la proposition de révision en juin. Cette prise de position s'appuie sur la contribution du groupe d'experts à la consultation de la Commission en janvier.

En outre, le groupe d'experts du CCRE suivra de près le processus législatif afin de garantir que la voix des collectivités territoriales soit entendue et reste au premier plan à chaque étape de la révision à venir. Cela inclura un engagement proactif auprès des institutions de l'UE et d'autres parties prenantes afin d'influencer le processus décisionnel. Le groupe d'experts continuera également à offrir une plateforme facilitant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre ses membres.

3.2.2 Activités

Politique et plaidoyer

- Plaidoyer sur le prochain CFP et l'avenir de la politique de cohésion
- Enquête, document d'analyse sur les relations entre les finances locales et le logement, et événement en ligne dédié
- Élaborer la nouvelle prise de position du CCRE sur les marchés publics avant la proposition de révision de la Commission
- Organiser un événement sur les marchés publics à la suite de la publication de la proposition de révision de la Commission
- Suivi et plaidoyer sur le logement, en mettant l'accent sur la loi sur le logement abordable

Les activités politiques et de plaidoyer susmentionnées bénéficient du soutien total des groupes d'experts et groupes de travail suivants :

- Cohésion territoriale. Président : Michael Schmitz (DLT) ; contact CCRE : Marine Gaudron.
- Finances locales. Présidents : Florian Schilling (DStGB) et [poste de coprésident à pourvoir] ; contact CCRE : Marine Gaudron.
- Services publics et administration en ligne. Présidente : Tanja Struve (DLT, GE) ; contact CCRE : Hamza Bennis.
- Groupe de travail sur le logement. Présidence : [à pourvoir pour la présidence ou les coprésidences] ; contact CCRE : Marine Gaudron.

Projets

Initiative urbaine européenne (Portico)

Portico est la principale plateforme européenne de connaissances urbaines développée par l'Initiative urbaine européenne (EUI) et financée par l'Union européenne. Elle vise à soutenir la politique urbaine, la conception de stratégies et leur mise en œuvre en mettant en relation les acteurs urbains avec les connaissances et les ressources nécessaires au développement urbain durable en Europe. La plateforme sert de passerelle vers diverses ressources et outils provenant des partenaires de la politique de cohésion de l'UE, facilitant le partage des connaissances et l'engagement communautaire parmi les praticiens urbains.

Le CCRE, au sein d'un consortium dirigé par Ecorys et en collaboration avec Eurocities, assurera la gestion, la coordination et le fonctionnement opérationnel de la plateforme Portico et des activités liées à l'EUI, notamment la gestion du Knowledge Hub, d'Urban Panorama, de l'engagement communautaire et des services de mise en relation. Le projet débutera mi-2026 et se poursuivra jusqu'en 2030.

Cadre de référence pour les villes durables (RFSC)

Le Cadre de référence pour les villes durables (RFSC) est une initiative conçue pour aider les collectivités locales à mettre en œuvre des stratégies intégrées de développement urbain durable alignées sur la Nouvelle Charte de Leipzig et l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 ODD. Avec environ 3 000 utilisateurs enregistrés, dont une proportion importante de collectivités locales, l'intérêt pour cet outil permettant d'aligner les stratégies locales sur les ODD est resté fort et constant. Ces dernières années, des sessions de formation annuelles visant à aider les villes à adapter les ODD au contexte local à l'aide de l'outil RFSC ont été organisées avec succès. Les partenariats établis pour ces formations et les événements connexes avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne et ONU-Habitat ont démontré une nouvelle fois tant la pertinence de l'outil que sa capacité à mobiliser des partenaires clés. Dans le cadre du partenariat de longue date entre le CCRE et le ministère français de la Transition écologique, et compte tenu des contraintes de moyens plus générales qui affectent la capacité du ministère à continuer de financer la maintenance et la promotion du RFSC, des discussions sont en cours pour formaliser les modalités de transfert de propriété de l'outil web au CCRE. Cela permettrait d'assurer le fonctionnement et le développement à long terme de l'initiative, tout en garantissant un soutien continu aux villes et en préservant l'engagement durable du ministère français envers le RFSC.

Le RFSC sera donc géré par le CCRE et intégré à ses activités plus larges de promotion du développement urbain durable intégré, avec un accent particulier sur la mise en œuvre locale des ODD. Cela permettra au CCRE de s'appuyer sur un outil web déjà établi et opérationnel, tout en tirant pleinement parti des méthodologies de formation, des activités de renforcement des capacités et des supports pédagogiques développés au fil des ans dans le cadre de cette initiative.

3.2.3 Dates clés pour 2026

Activités menées par le CCRE



Vous pouvez toujours consulter la dernière version de ce calendrier [ici](#).

Autres événements pertinents

- Juin : proposition de la Commission européenne concernant la révision des directives sur les marchés publics.
- 17-22 mai : Forum urbain mondial.
- (À confirmer) 3e trimestre : Sommet européen sur le logement.
- 12-14 octobre : Semaine européenne des villes et des régions (événement de l'Alliance pour la cohésion à confirmer).
- 17-18 novembre : « Les villes au cœur de l'action » – Les 10 ans de l'Agenda urbain pour l'UE et la voie à suivre.

3.3 Travail

Réduire la fracture numérique et faire des gouvernements locaux et régionaux un moteur de l'emploi et de la transformation numérique.

3.3.1 Priorités et objectifs

Numérisation

Cette année, le CCRE intensifie ses travaux sur la numérisation, en particulier sur l'IA et l'IA générative. Cela comprend l'élaboration d'un programme de formation sur l'IA, en coopération avec PLATFORMA et notre partenaire 28DIGITAL, ainsi que la soumission d'une proposition de projet sur l'IA générative.

Conseil des Communes et Régions d'Europe

Ces activités n'entraveront pas les priorités politiques, car le groupe d'experts du CCRE sur la numérisation continuera de suivre la mise en œuvre de la législation clé en matière de numérique (par exemple, la loi sur l'IA) et défendra activement les besoins territoriaux dans le cadre de la législation future (loi omnibus sur le numérique, loi sur le cloud et le développement de l'IA).

Emploi

Le CCRE est fier de poursuivre son rôle de représentant des collectivités locales et régionales en tant qu'employeurs dans le cadre du dialogue social européen. L'un des principaux objectifs pour 2026 sera l'élaboration d'un nouveau programme de travail pour le Comité de dialogue social sectoriel sur les services sociaux, couvrant la période 2027-2029. Parallèlement, le CCRE poursuivra ses efforts de plaidoyer concernant les initiatives politiques de l'UE, notamment la loi sur les emplois de qualité, afin de garantir que nos positions soient intégrées dès le début du processus décisionnel de l'UE.

3.3.2 Activités

Politique et plaidoyer

- Webinaire sur les résultats de l'enquête relative à la formation sur l'IA.
- T2 : participation aux négociations conjointes CGLU-ISP sur un accord-cadre mondial sur le dialogue social et la coopération.
- T2-T4 : réunions avec la DG CNECT et le Bureau de l'IA sur la législation.
- T3 : événement conjoint CCRE/FSESP sur les défis liés au travail.
- T2-T3 : 2 ateliers et 2 visites d'étude pour renforcer les capacités à s'engager dans le dialogue social (projet LAB).
- T4 : formation sur l'IA et webinaire de présentation.
- T4 : carte européenne de l'utilisation de l'IA dans le secteur public local.
- T4 : prise de position du groupe d'experts du CCRE sur les collectivités territoriales en tant qu'employeurs concernant la loi sur les emplois de qualité.

Les activités politiques et de plaidoyer susmentionnées bénéficient du soutien total des groupes d'experts suivants :

- Numérisation. Président : Hallvard Hoen (KS, NO) ; contact CCRE : Hamza Bennis.
- Gouvernements locaux et régionaux en tant qu'employeurs. Président : Marc Elxnat (DStGB, GE) ; contact CCRE : Hamza Bennis.

Projets

Living-in.eu

Living-in.eu est une initiative de l'UE destinée aux dirigeants locaux et régionaux qui estiment que la technologie peut les aider à faire de leur ville ou de leur région un lieu de vie plus agréable. Elle permet la collaboration entre les villes et les régions afin de garantir que les stratégies de ville intelligente puissent être partagées, développées et reproduites. L'année 2026 marquera la phase finale du projet, qui devrait s'achever en septembre.

Activités politiques et de plaidoyer : le CCRE continue de renforcer son rôle en matière de politique et de plaidoyer en favorisant le dialogue entre les collectivités locales et régionales, les institutions de l'UE et les principaux acteurs du numérique. Les activités prévues cette année comprenaient une table ronde de haut niveau sur le numérique à Cluj-Napoca, co-organisée avec l'association nationale du CCRE (AMR) sous le patronage du maire de Cluj-Napoca, ainsi qu'une table ronde axée sur les politiques à Bruxelles en juin, réunissant des associations nationales de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg ainsi que des fonctionnaires de la CE, dans le but d'échanger des expériences et de promouvoir l'initiative.

Activités de partage des connaissances : À l'avenir, le CCRE amplifiera encore les perspectives locales et régionales grâce à la production d'un épisode de podcast mettant en vedette un expert en numérisation, ainsi qu'à des webinaires axés sur les possibilités de financement de l'UE pour la transformation numérique locale.

Renforcement des capacités en matière de dialogue social des gouvernements locaux et régionaux (LAB)

Le projet LAB est une initiative d'une durée de deux ans, financée par l'Union européenne et menée par le CCRE et la FSESP, visant à renforcer le dialogue social et les capacités des partenaires sociaux au sein des gouvernements locaux et régionaux, en particulier en Europe de l'Est et du Sud-Est, dans les îles du sud de l'Europe et dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE. À travers le renforcement des capacités et les échanges sur les politiques, il aborde le développement des compétences, les pénuries de main-d'œuvre, la modernisation du dialogue social et de la négociation collective, ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Activités politiques et de plaidoyer : En 2026, le projet organisera des ateliers ciblés et des visites d'étude pour favoriser l'apprentissage entre pairs et l'échange de politiques. Un premier atelier se concentrera sur l'Europe centrale, réunissant des participants de Pologne, de Tchéquie, de Slovaquie, de Slovénie, de Hongrie et de Croatie, avec des contributions de l'association autrichienne membre du CCRE et des partenaires sociaux, suivi d'une visite d'étude à Vienne.

Activités de partage des connaissances : Le projet s'achèvera par un atelier final à l'automne 2026, axé sur l'Europe du Sud-Est et les pays candidats à l'adhésion à l'UE, notamment la Roumanie, la Bulgarie, la Moldavie et l'Ukraine, contribuant ainsi à des cadres de dialogue social plus solides et plus résilients à travers l'Europe.

Propositions de projet soumises ou en cours de soumission :

GenAI SPACE

Le projet GenAI SPACE vise à créer un espace européen structuré pour évaluer, reproduire et déployer à grande échelle des solutions d'IA générative dans les administrations publiques. Dans ce contexte, le projet coordonnera des activités de soutien, élaborera des cadres d'évaluation et des documents d'orientation, réalisera une cartographie de la demande, organisera des événements de mise en relation et de renforcement des capacités, et produira des résultats axés sur les politiques.

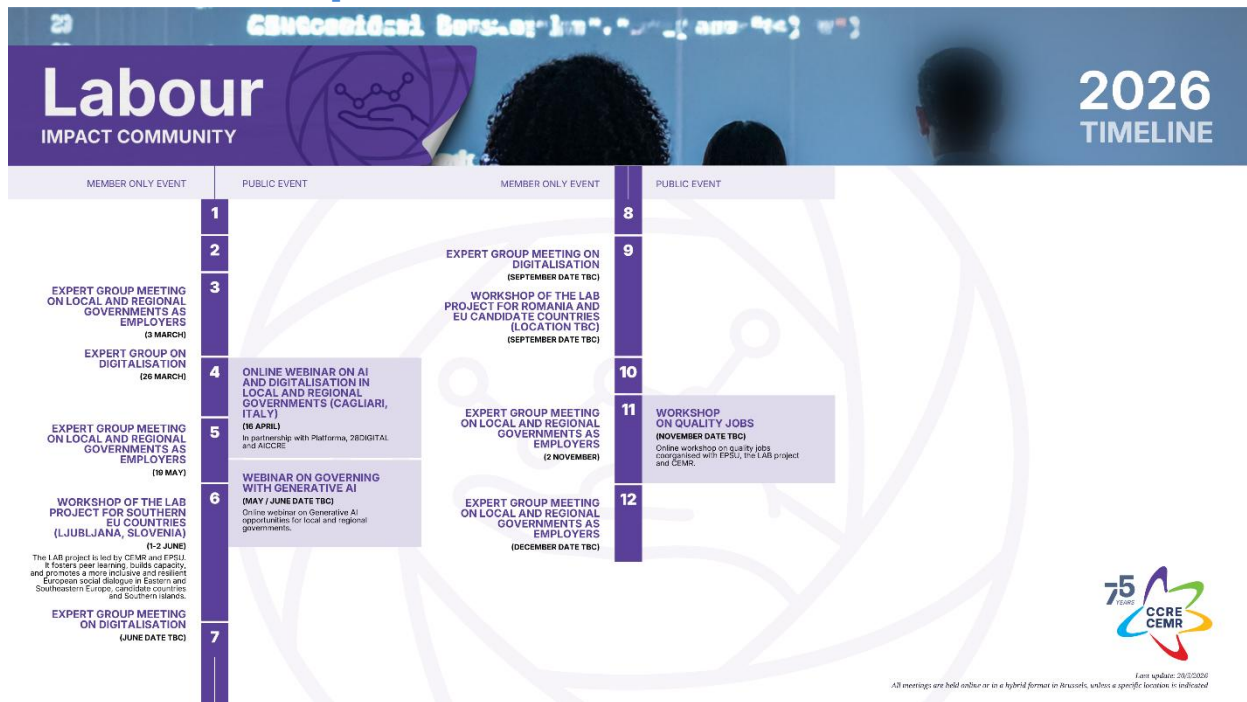
Au sein d'un consortium de six organisations, le rôle du CCRE est d'apporter sa contribution par le biais de conseils en matière de marchés publics fondés sur le droit et la pratique, et de relier le projet à l'élaboration des politiques de l'UE grâce à des échanges structurés avec la Commission européenne et le Comité des régions (CdR).

LAB 2.0

Le projet LAB 2.0 s'inscrit dans le prolongement du projet LAB et se concentre sur le dialogue social et le renforcement des capacités des partenaires sociaux par le biais d'échanges entre pairs. Il approfondira et élargira la portée géographique du projet LAB afin de renforcer les capacités des partenaires sociaux dans un plus grand nombre de pays.

3.3.3 Dates clés pour 2026

Activités menées par le CCRE



Vous pouvez toujours trouver la dernière version de ce calendrier [ici](#).

Autres événements pertinents

- T2 : Living-in.eu - Table ronde axée sur les politiques à Bruxelles.
- T2 : 2e atelier Living-in.eu sur les possibilités de financement de l'UE pour la transformation numérique locale.
- T2 : Stratégie de l'UE en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP).
- T2 : Loi sur le développement du cloud et de l'IA.
- T4 : Loi sur les emplois de qualité.
- 1er et 2 juin : Atelier de dialogue social du projet LAB destiné aux membres en Pologne, en Tchéquie, en Slovaquie, en Slovénie, en Hongrie et en Croatie.
- 16 juin : Visite d'étude du projet LAB à Vienne.
- T4 : Atelier final du projet LAB axé sur l'Europe du Sud-Est et les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

3.4 Société

Construire des sociétés inclusives, démocratiques et dignes de confiance, exemptes d'inégalités

3.4.1 Priorités et objectifs

Égalité entre les femmes et les hommes et diversité

L'année 2026 marquera le 20^e anniversaire de la Charte européenne de la CCRE pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, une étape importante pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux local et régional. Parmi les priorités figurent la promotion des échanges de bonnes pratiques entre les municipalités et les régions, le renforcement de la collaboration avec les institutions de l'UE afin de mieux refléter les réalités locales, et la contribution à l'initiative « *Villes de l'égalité* » de la Commission européenne sur la budgétisation sensible au genre.

L'Observatoire de la Charte sera redynamisé afin de fournir des outils pratiques, des données et des orientations pour soutenir une représentation inclusive et une participation égalitaire entre les femmes et les hommes à travers l'Europe. En outre, le CCRE poursuivra son action de plaider à l'échelle mondiale en participant à la Commission de la condition de la femme (CSW) aux côtés de CGLU et du Groupe de travail mondial des gouvernements locaux et régionaux.

L'égalité des genres dans la coopération internationale de l'UE restera une priorité pour PLATFORMA en 2026, l'accent étant mis sur l'élaboration du prochain Plan d'action de l'UE pour l'égalité des genres dans l'action extérieure 2028-2034 (GAP IV). Le plaidoyer veillera à ce que les gouvernements locaux et régionaux soient reconnus comme des partenaires stratégiques dans les approches féministes, fondées sur les droits et territoriales de la coopération au développement.

Ensemble, ces efforts contribuent à l'ambition plus large du CCRE de favoriser des communautés plus inclusives, diversifiées et égalitaires en matière de genre à travers l'Europe.

Gouvernance et démocratie locale

Les travaux sont en cours pour la prochaine édition du rapport TERRI du CCRE, qui suit l'évolution des rôles et des responsabilités des collectivités locales et régionales à travers l'Europe. Les associations membres fournissent des données actualisées sur le nombre et la taille des communes et autres entités territoriales, mettant en évidence les tendances en matière de centralisation ou de décentralisation.

Cette édition examinera l'impact de ces changements sur l'accès aux services publics et leur qualité, en mettant l'accent sur les rôles locaux et régionaux dans la politique du logement. La collecte de données se poursuivra jusqu'au printemps 2026, la publication étant prévue pour le début de l'automne, afin d'alimenter les discussions sur l'avenir de la gouvernance locale et régionale en Europe.

Lancé en décembre 2025, l'Observatoire européen pour la défense de la démocratie au niveau local (ODELL) s'attaque aux menaces croissantes qui pèsent sur les élus locaux et régionaux à travers l'Europe. Développé en collaboration avec l'université Bocconi, la municipalité de Bilbao, EUDEL et le gouvernement basque, l'ODELL combine expertise académique, leadership politique et engagement direct auprès des autorités locales.

En 2026, l'ODELL présentera ses premiers résultats, notamment des conclusions préliminaires en mai et un rapport complet qui sera présenté en octobre à Bilbao. Il analysera les principales menaces, identifiera les pratiques locales efficaces, favorisera les échanges entre pairs et fournira des outils pratiques de prévention et d'intervention.

En proposant des données et des analyses ancrées dans les réalités locales, ODELL éclairera l'élaboration des politiques européennes et nationales, notamment le Bouclier européen pour la démocratie, renforcera la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et protégera la vie démocratique au niveau local.

Migration, intégration et inclusion

En 2026, les travaux du CCRE en matière de migration porteront principalement sur l'analyse de la mise en œuvre du Pacte sur l'asile et la migration au niveau territorial. Un rapport succinct contenant des recommandations politiques clés sera élaboré afin de mettre en évidence les défis et les besoins des collectivités territoriales, en amont de l'évaluation en cours de sa mise en œuvre.

Une attention particulière sera accordée à l'avenir du statut de protection temporaire pour les Ukrainiens, dont l'expiration est actuellement prévue en mars 2026. Le CCRE examinera les scénarios possibles et les défis auxquels les territoires pourraient être confrontés pour gérer la transition et soutenir les réfugiés ukrainiens, en veillant à ce que les réalités locales soient prises en compte dans les discussions au niveau de l'UE.

Coopération décentralisée

Europe mondiale 2028-2034

Alors que l'UE prépare son prochain CFP, l'instrument « Europe dans le monde » guidera l'action extérieure, notamment la coopération au développement, l'aide humanitaire, le soutien à l'élargissement et la stratégie « Global Gateway ». La position politique de PLATFORMA appelle à une véritable inclusion des collectivités territoriales en tant que codécideurs et acteurs de la mise en œuvre, au-delà des références symboliques, et exhorte la Commission européenne à publier des orientations actualisées sur la participation structurée des collectivités territoriales.

Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)

L'ECM et le programme DEAR étant absents de l'actuelle proposition de budget de l'UE pour 2028-2034, PLATFORMA plaidera en faveur de leur réintégration, en soulignant leur rôle dans la coopération décentralisée. D'ici fin 2026, une publication conjointe avec le Global Education Network Europe (GENE), intitulée « *Éducation à la citoyenneté mondiale et collectivités locales et régionales : politique et pratique* », viendra soutenir ces efforts de plaidoyer.

Coopération décentralisée dans les contextes fragiles

Les contextes de fragilité élevée ou extrême touchent 2 milliards de personnes dans le monde et nécessitent des approches de développement sur mesure. Les collectivités locales et régionales jouent un rôle clé dans le maintien des liens locaux, la promotion de la paix, le rétablissement de la confiance, la fourniture de services et le renforcement de la résilience. En 2026, PLATFORMA contribuera aux discussions de l'UE sur les contextes fragiles, notamment à l'avis du CdR sur la coopération décentralisée et la diplomatie des villes dans l'approche de l'UE vis-à-vis des contextes fragiles, en formulant des recommandations politiques dans le cadre du dialogue de mise en œuvre avec le commissaire européen chargé des partenariats internationaux et la plateforme consultative de la société civile et des collectivités locales de Global Gateway.

Stratégie « Global Gateway » et collectivités locales et régionales

Les gouvernements locaux et régionaux sont essentiels à la croissance inclusive, à la prestation de services publics et à la mise en relation des communautés avec les opportunités mondiales. PLATFORMA fera valoir une position politique sur la participation des gouvernements locaux et régionaux à la Global Gateway, en s'appuyant sur la déclaration commune de 2025 des réseaux

internationaux de gouvernements locaux et régionaux intitulée « [Gouvernements locaux et régionaux : partenaires clés de la Global Gateway](#) », cosignée par le CCRE.

Jumelages et création de partenariats

La plateforme de mise en relation (« Matchmaking Platform »), qui a remplacé l'ancienne plateforme de jumelages, offre une approche moderne et intégrée numériquement des partenariats municipaux. Elle compte actuellement plus de 700 utilisateurs et 322 profils d'autorités locales et régionales confirmés, et est en cours d'amélioration avec une section dédiée au financement et aux ressources, ainsi que l'intégration prochaine des associations nationales du CCRE en tant que points d'information nationaux. La sensibilisation se poursuit par le biais de la promotion en ligne, de la formation et des contributions des membres à une base de données partagée, améliorant ainsi la coordination, le partage des connaissances et l'utilisation stratégique des opportunités offertes par l'UE.

Le plaidoyer se concentre sur le programme AgoraEU proposé par la Commission européenne dans le cadre du prochain CFP, visant à préserver les jumelages en tant qu'outil central de la coopération locale. Le CCRE contribuera à l'avis du CdR, en soulignant le rôle des villes et des municipalités dans l'engagement citoyen, la démocratie, la cohésion et les valeurs européennes, ainsi que l'importance des associations nationales pour la sensibilisation et le renforcement des capacités.

En 2026, le CCRE rétablira le groupe d'experts sur les jumelages et la création de partenariats afin de soutenir le développement stratégique des activités de jumelage et d'orienter la prochaine phase de la plateforme de mise en relation, réaffirmant ainsi que les jumelages sont un pilier de longue date du travail du CCRE.

3.4.2 Activités

Politique et plaidoyer

Égalité des genres et diversité

- T3 : discussion en ligne sur le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la promotion de l'égalité des genres avec les institutions de l'UE et d'autres parties prenantes.
- T4 : événement marquant le 20^e anniversaire de la Charte européenne et lançant une réflexion sur ses perspectives d'avenir.

Gouvernance et démocratie locale

- 19 juin : le CCRE participe à l'événement ODELL Euskadi sur la défense de la démocratie locale.
- 24 juin : ODELL représenté lors d'une discussion de haut niveau de l'UE sur les recommandations relatives à la sécurité des élus.
- T3 : publication du rapport actualisé du CCRE sur les structures et les compétences (rapport TERRI2).
- 2 octobre : lancement du premier rapport annuel d'ODELL (Bilbao).

Migration et inclusion

- Fin du 2^e trimestre : lancement du rapport du CCRE sur les défis et les besoins liés à la mise en œuvre du Pacte au niveau territorial.
- 1^{er} juin : débat sur l'avenir des réfugiés ukrainiens.

Coordination géographique de la coopération décentralisée

- Soutien et coordination continus des actions des partenaires de la coalition dans les pays partenaires tout au long de l'année 2026.
- Facilitation du dialogue et des opportunités d'engagement avec les délégations de l'UE dans certains pays partenaires.
- Intégration des résultats du projet Mindcraft et des conclusions de l'enquête menée par la délégation de l'UE dans les activités.
- Soutien au dialogue structuré dans les pays partenaires, organisé par les partenaires de PLATFORMA en coordination avec la DG INTPA.

Points focaux nationaux pour la coopération décentralisée

- Webinaires trimestriels sur les politiques visant à renforcer le plaidoyer des associations nationales en faveur de la coopération décentralisée et du financement de l'action extérieure de l'UE (tout au long de l'année 2026).
- Réunions avec les représentations permanentes des États membres à Bruxelles afin de soutenir l'harmonisation des politiques et l'élaboration de l'instrument « Europe globale » dans le cadre du CFP 2028-2034.
- Coordination continue des associations nationales pour répondre à l'évolution des priorités politiques de l'UE en matière d'action extérieure.

Voisinage oriental de l'UE

- Mise en œuvre d'activités de coopération décentralisée en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine.
- Séminaires de coordination par pays animés par les membres du réseau PLATFORMA (ALAL, LALRG, AFCCRE, NALAS, VNG International, SALAR) sur la décentralisation, les réformes publiques et le dialogue à plusieurs niveaux.
- Échanges entre villes, visites d'étude et échanges entre pairs avec des associations nationales (AUC, CALM, NALAG).
- Réalisation d'études sur les besoins en matière de coopération décentralisée dans les pays du voisinage oriental.

Éducation à la citoyenneté mondiale (GCE) – DEAR

- Activités de sensibilisation dans le cadre des Journées européennes de la solidarité locale (EDLS).
- Organisation des PLATFORMAwards pour récompenser l'excellence en matière de coopération décentralisée
- Efforts en matière de politiques et de plaidoyer visant à promouvoir la gouvernance à plusieurs niveaux dans l'EGC.
- Collaboration avec le Global Education Network Europe (GENE) pour adapter la Déclaration européenne sur l'éducation mondiale à l'horizon 2050 (Déclaration de Dublin) au contexte local.
- Participation au groupe multipartite DEAR de l'UE.

Agenda 2030 et objectifs de développement durable (ODD)

- Plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses ODD.
- Intégration de la mise en œuvre des ODD dans les activités de coopération décentralisée.
- Collecte et diffusion des bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des ODD.
- Échanges thématiques sur la participation des collectivités locales et régionales aux examens volontaires nationaux, infranationaux et locaux de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

- Dialogue et prise de position sur le cadre politique mondial de développement pour l'après-2030.

Les activités politiques et de plaidoyer susmentionnées bénéficient du soutien total des groupes d'experts et des clusters PLATFORMA suivants :

- Commission permanente pour l'égalité des genres et groupe d'experts sur l'égalité des genres. Porte-parole et présidente : Flo Clucas, conseillère municipale de Cheltenham. Contact CCRE : Carol Thomas.
- Groupe de travail sur la migration et l'intégration. Porte-parole : Antoine Le Solleuz, adjoint au maire de Nancy, et Pietro Puccio, maire de Capaci ; présidente : Merel Bentsik (VNG). Contacts CCRE : Camille Cheron et Federica Bordelot.
- Groupe d'experts sur la gouvernance et la démocratie locale. Porte-parole : Eider Inuntziaga, conseillère municipale de Bilbao ; Filiz Ceritoğlu Sengel, maire de la municipalité de Selçuk ; poste de président à pourvoir. Contact CCRE : Carol Thomas.
- Coordination géographique de la coopération décentralisée. Contact PLATFORMA : Claire Helly.
- Points focaux nationaux pour la coopération décentralisée. Contact PLATFORMA : Claire Helly.
- Voisinage oriental de l'UE. Contact PLATFORMA : Bella Tskhelishvili.
- Éducation à la citoyenneté mondiale. Contact PLATFORMA : Rocio Ballesta Orta.
- Agenda 2030 et ODD. Contact PLATFORMA : Eva Baños de Guisasola.

Projets

Communauté Bridges of Trust (BoT) animée par l'European Partnership Hub

La communauté Bridges of Trust (BoT) met en relation des municipalités, des associations et des partenaires à travers l'Europe afin de soutenir la décentralisation, la résilience, ainsi que la reconstruction de l'Ukraine et son intégration dans l'UE. Animé par le European Partnership Hub (EPH), hébergé par le CCRE et soutenu par U LEAD with Europe, le Hub coordonne les actions, renforce la collaboration et accroît la visibilité des initiatives de coopération municipale. Lancé lors de la Conférence sur la reconstruction de l'Ukraine de 2025, l'EPH positionne les partenariats municipaux entre l'UE et l'Ukraine comme un instrument stratégique pour la reconstruction et l'intégration.

Activités politiques et de plaidoyer : coordination des acteurs par le biais de réunions en ligne, plaidoyer ciblé sur le financement de l'UE après 2027 et préparation d'un document d'orientation sur les partenariats municipaux en Ukraine.

Activités de partage des connaissances : établir jusqu'à 60 nouveaux partenariats municipaux à travers l'Europe, dispenser des formations sur les financements de l'UE et les partenariats durables, et organiser la réunion annuelle de BoT et la remise du Prix du partenariat.

Travaux et priorités en matière de politique de voisinage oriental et d'élargissement

En vue de la préparation du futur CFP, le CCRE continuera à tirer parti de son expertise existante à travers les projets PLATFORMA et LORAI pour développer un travail politique fondé sur des données factuelles et des stratégies de plaidoyer. Cela inclura des notes d'orientation et des supports de plaidoyer axés sur les Balkans occidentaux et le voisinage oriental. Grâce à une coopération étroite avec leurs associations nationales, ces ressources permettront de renforcer les capacités des collectivités locales et de leurs associations aux niveaux national et européen.

Observatoire local sur la mise en œuvre des programmes de réforme (LORAI)

Lancé le 1^{er} avril 2025 par le CCRE, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (CoE), la Commission européenne, NALAS et des associations régionales de gouvernements locaux et régionaux, LORAI soutient la mise en œuvre des réformes dans les Balkans occidentaux et accélère le processus d'adhésion à l'UE en renforçant le rôle des gouvernements locaux et régionaux (GLR) et de leurs associations. Il veille à ce que les GLR jouent un rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi des réformes dans le cadre du Mécanisme de réforme et de croissance de l'UE.

Activités politiques et de plaidoyer : En 2026, le CCRE organisera *des ateliers* sur le *Cadre Financier Pluriannuel* en Albanie et au Monténégro, suivis d'une activité régionale d'apprentissage par les pairs en décembre, afin de renforcer les capacités de plaidoyer des associations nationales, d'améliorer l'engagement envers les politiques budgétaires et d'élargissement de l'UE, et de renforcer le rôle du niveau local dans les réformes liées à l'adhésion.

Activités de partage des connaissances : à travers deux activités d'apprentissage par les pairs, LORAI favorisera l'échange d'expériences et de pratiques entre les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations sur la mise en œuvre des réformes, les instruments de financement de l'UE et les processus liés à l'adhésion, contribuant ainsi à renforcer les capacités institutionnelles dans l'ensemble des pays des Balkans occidentaux.

Mindcraft (Cartographie et comblement des lacunes en matière de connaissances dans la coopération décentralisée)

Le projet Mindcraft, financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, aide le CCRE à améliorer les conditions-cadres de la coopération européenne décentralisée au développement. Le projet se déroule jusqu'au 31 décembre 2026.

Les principales activités prévues en 2026 comprennent : la rédaction d'un rapport sur les facteurs clés de réussite et les principaux défis de la coopération décentralisée européenne, sur la base d'une enquête menée auprès des gouvernements locaux et régionaux ; la fourniture d'informations sur le rôle et les opportunités pour les villes et les municipalités européennes ainsi que leurs associations au sein de modèles nationaux sélectionnés de coopération décentralisée, en contribuant à des analyses au niveau national (profils de pays) ; Mise à jour de la publication PLATFORMA de 2021 intitulée « *Le travail des délégations de l'UE avec les gouvernements locaux et régionaux en faveur du développement* », sur la base d'une enquête et d'entretiens de suivi avec les délégations de l'UE.

Projets soumis ou en cours de soumission :

Migration, genre et démocratie locale

S'appuyant sur son expérience en matière de sous-subsidations dans le cadre du programme CERV, le CCRE a été invité par la DG INTPA à collaborer à une nouvelle initiative DEAR visant à promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale grâce à l'engagement des autorités locales européennes dans l'UE, les pays candidats et les pays candidats potentiels. Le programme renforcera la capacité des autorités locales à apporter des réponses politiques fondées sur des données factuelles, sensibles au genre et inclusives en matière de migration par le biais de la sous-subsidation, et mettra en place un pôle de politiques et de connaissances sur la migration, le genre, l'inclusion et la démocratie locale. Les négociations se poursuivent jusqu'à la décision finale qui sera prise par la DG INTPA en juillet ; nous prévoyons donc de signer l'accord avec la DG INTPA en 2026. Budget indicatif (quatre ans et

demi) : environ 9 millions d'euros (contribution de l'UE : 8,1 millions d'euros), dont jusqu'à 75 % alloués à des subventions aux autorités locales.

Jumelages

Programme CERV – Appel à projets « Réseau de villes » 2026 – Projet : Youth4Twinning

S'appuyant sur les décennies d'expérience du CCRE et de ses associations membres dans le domaine des jumelages et des partenariats municipaux, le projet Youth4Twinning vise à redynamiser les jumelages grâce à l'engagement des jeunes et au dialogue intergénérationnel. La proposition a été élaborée sous la houlette du CCRE, en collaboration avec les partenaires du consortium : ALDA, Acor, AUC, LALRG, ZMP et TOOSZ. Le projet est prévu pour une durée de 24 mois, avec un budget forfaitaire total de 400 000 €.

Programme CERV – Appel à propositions pour soutenir la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'UE

Une proposition de projet sera élaborée et soumise d'ici septembre 2026 en utilisant la méthodologie des jumelages et des partenariats pour favoriser les échanges transnationaux sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE. En partenariat avec les collectivités locales, le projet soutiendra les gouvernements locaux dans leur coopération avec les organisations de la société civile. En utilisant les jumelages comme instrument de coopération, le projet vise à sensibiliser les citoyens à la Charte des droits fondamentaux de l'UE et au rôle des gouvernements locaux dans sa mise en œuvre.

Élargissement

Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, NALAS et le CCRE évaluent actuellement, en concertation avec la Commission européenne, l'extension potentielle du projet LORAI (Observatoire local sur la mise en œuvre des programmes de réforme) à la Moldavie et à l'Ukraine. À cette fin, une extension potentielle du projet LORAI se concentrerait sur le renforcement de la capacité des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations à s'engager dans un dialogue structuré et des actions de plaidoyer. Cela inclurait de leur permettre de contribuer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des réformes, ainsi que d'aider à définir les priorités politiques et d'investissement dans le contexte des prochains cadres financiers de l'UE et des instruments liés à l'adhésion.

3.4.3 Dates clés pour 2026

Activités menées par le CCRE



Vous pouvez toujours trouver la dernière version de ce calendrier [ici](#).

Autres événements pertinents

- T1, T2, T3, T4 : Rencontre en ligne de la communauté BoT.
- T1, T2, T3, T4 : 3 sessions de renforcement des capacités de BoT axées sur le développement de projets européens, les partenariats durables et le rôle des municipalités dans l'intégration européenne.
- T1, T2, T3 : 10 forums de solidarité BoT co-organisés avec les associations membres du CCRE et les acteurs de la communauté BoT, avec la participation de plus de 60 municipalités souhaitant établir de nouveaux partenariats avec leurs homologues ukrainiens.
- T1, T3, T4 : 4 profils de pays Mindcraft sur les modèles de la Coopération Décentralisée pour le Développement (CDD) en Belgique, en France, en Suède et en Italie.
- T2, T3, T4 : 3 réunions du comité de pilotage LORAI pour orienter la direction stratégique et la coordination.
- T3 : mise à jour Mindcraft de la publication PLATFORMA « *Le travail des délégations de l'UE avec les gouvernements locaux et régionaux pour le développement* ».
- T4 : Échange entre pairs du projet LORAI lors du Sommet des dirigeants locaux du CCRE en décembre 2026
- T4 : Laboratoires/ateliers CFP du projet LORAI au Monténégro et en Albanie début octobre et mi-novembre 2026.
- T4 : réunion annuelle en présentiel de BoT.
- T4 : Cérémonie de remise des prix du partenariat de BoT.
- T4 : Rapport Mindcraft sur les facteurs de réussite et les principaux défis pour la coopération au développement décentralisée européenne.

- 30 visites d'étude de municipalités ukrainiennes auprès de leurs municipalités partenaires européennes afin de renforcer le développement des partenariats, d'échanger des expériences et de faciliter l'apprentissage entre pairs dans des domaines d'intérêt commun
- 23-27 février : Retraite CGLU 2026.
- Du 9 au 19 mars : Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW).
- 25-26 mars : Académie climatique des dirigeants locaux.
- 14-16 avril : Réunion annuelle du Réseau mondial pour l'éducation du Conseil de l'Europe.
- 17-22 mai : 13^e Forum urbain mondial d'ONU-HABITAT.
- 20-21 mai : Événement GEAR UP! : Citoyenneté mondiale, égalité des genres et action locale.
- 2-5 juin : Réunion régionale Asie-Pacifique du PFD de l'UE.
- 17 juin : Webinaire du réseau ANGEL-PLATFORMA : Politiques et actions locales en matière d'éducation pour la citoyenneté mondiale.
- 9-10 juin : Conseil politique et comité de pilotage de PLATFORMA.
- 16-17 juin : Réunion annuelle du réseau Team Europe Democracy.
- 23-26 juin : Réunion annuelle du Groupe de travail sur le renforcement des capacités et des institutions (CIB) de CGLU.
- 6-15 juillet : Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable.
- 14-15 septembre : 15^e réunion annuelle de la CORLEAP du CdR.
- 1^{er} octobre : Dialogue sur la mise en œuvre de la DG INTPA avec le commissaire chargé des partenariats internationaux.
- 2 octobre : Plateforme consultative des OSC et des AL pour la « Global Gateway » de l'UE.
- Novembre : 17^e session plénière de l'ARLEM du CdR.
- Novembre : 2^e Assemblée publique européenne COP 2026.



Europe
Locale et
Régionale



The cover image features Rovaniemi, which will host the CEMR Leaders' Summit in June 2026

Learn more
about us:

